

Le Frère Musulman Oubrou d'accord avec le traître Macron pour liquider la loi de 1905 ...

écrit par Antiislam | 7 novembre 2018



Le Point confirme en tous points notre analyse parue sur notre site il y a deux jours avec les mêmes sources que Le Point, le journal l'Opinion, mais avec une sacrée différence d'analyse...

<http://resistancerepublicaine.com/2018/11/05/macron-qui-nous-prend-pour-des-jobards-revise-la-loi-de-1905-pour-installer-l-islam-chez-nous/>

Oui, les journaliste du Point sont des abrutis.

Annoncé et repoussé à de multiples reprises, le projet de réforme de l'islam de [France](#) commence à prendre forme. Les [grandes lignes du projet](#) sont parues lundi dans le journal *L'Opinion*. Le texte en projet prévoit de modifier la loi de 1905 sur la laïcité pour offrir un cadre juridique et financier plus stable à la seconde religion de France.

Les associations culturelles seront incitées à solliciter un

« tampon administratif » délivré pour cinq ans qui reconnaîtrait la « qualité culturelle » de l'association en lui offrant des avantages fiscaux afférents.

En échange, les associations seraient soumises à certaines obligations de transparence et de moindre dépendance aux financements étrangers (à ce sujet, [lire notre enquête sur les dérives financières des fonctionnaires religieux turcs en France](#)).

Cette volonté d'affranchir les Français musulmans des puissances étrangères constituait déjà l'un des piliers du [rapport sur l'islamisme d'Hakim El Karoui](#).

Défenseur d'un islam libéral, (1) Tareq Oubrou, imam à [Bordeaux](#), réagit à ces premières annonces.

Le Point : Toucher à la loi 1905 ne présente-t-il pas un risque politique ?

Tareq Oubrou :

La loi 1905 n'est pas un texte sacré ! (2)

Elle date d'un siècle, elle a déjà été toilettée à de multiples reprises, on peut encore l'améliorer, car le paysage religieux d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celui du siècle dernier. (3)

C'est normal et sain de s'y pencher.

Donc, sur le principe, c'est une bonne chose. Sur la question du contrôle des flux financiers, je reste persuadé que l'État ne devrait pas s'immiscer.

C'est aux musulmans de prendre en charge la représentation et les flux financiers. (4)

Affranchir l'islam de France des influences étrangères n'est-

il pas utopique ?

Il faut se montrer courageux et affronter ce sujet sans le laisser pourrir.

On a au Conseil français du culte musulman (CFCM) des gens qui ne sont ni religieux ni compétents, qui ne sont là que pour entretenir l'influence de leur pays d'origine ! (5)

Il faut tout faire pour que les influences théologiques, politiques et économiques sur l'islam de France ne viennent plus de l'extérieur.

On a constitué le CFCM sur des bases ethniques et géopolitiques, sans donner de moyens à cette organisation... ce qui a eu pour effet de renforcer le communautarisme. (6)

Alors, que faut-il faire du CFCM ?

Il faut l'améliorer !

Il faut qu'il administre la gestion du culte, aux côtés d'une institution financière comme l'Association musulmane pour l'islam de France (AMIF) de monsieur El Karoui, qui financerait le culte et la formation des imams.

Il faut aussi une instance théologique et pastorale qui formerait des docteurs de la loi, des canonistes (7) avec une vision authentique de l'islam de France, avec une allégeance totale et sans ambiguïté à la République...

On voit bien que ceux qui jouent sur l'appartenance algérienne, marocaine ou turque n'aident en rien l'émergence d'un islam de France.

L'autonomisation financière est un élément-clé.

Le projet de texte préparé par le gouvernement prévoit un dispositif « anti-putsch » pour les associations culturelles...

Oui, c'est une bonne chose, il faut changer le régime et

donner plus de stabilité aux associations cultuelles !

Pour cela, il faut mettre un terme aux ambivalences de statut et faire en sorte que les associations religieuses soient totalement cultuelles...

La loi de 1901 qui régit le statut des associations n'est pas adaptée aux structures religieuses.

C'était dans les années 80 le seul moyen qu'on avait trouvé pour permettre aux étrangers de s'organiser. (8)

Aujourd'hui, les musulmans de France ne sont plus des étrangers, ils sont français ! (9)

Qu'attendez-vous d'un grand [discours d'Emmanuel Macron sur la laïcité](#) ?

J'attends la promesse de défendre un islam de France indépendant des pays d'origine.

J'espère une instance représentative qui soit théologiquement, ethniquement et économiquement indépendante, c'est fondamental.

Si les puissances étrangères veulent garder un lien avec leurs compatriotes qu'ils fondent des associations culturelles ! (10)

Qu'on en finisse avec l'islam maghrébin de France (11).

https://www.lepoint.fr/societe/tareq-oubrou-la-loi-1905-n-est-pas-un-texte-sacre-06-11-2018-2268913_23.php#xtor=CS3-192

Notes d'Antiislam

(1) Ces abrutis du « Point », qui sont eux-même libéraux, (voir les conneries de Delhommais dans ce journal) voient en Oubrou, un libéral : vaste blague ! Oubrou est un totalitaire, un « Frère Musulman » revendiqué. Ces libéraux incultes et ignares sont ceux dont Lénine disait : « Ils nous vendront la corde pour les pendre ».

(2) Pour la République laïque, le Coran ne l'est certainement pas non plus, un texte sacré ...

(3) Et donc ce n'est certainement pas à nous de modifier la loi de 1905 sous la pression d'une idéologie totalitaire et conquérante. Mais ce que l'Etat doit faire, puisque, laïcité oblige, la Coran n'est pas sacré, c'est faire subir au Coran, non un « toilettage » (sic) mais une PURGE sévère. Normal pour un texte vieux de 1400 ans, non, frère Oubrou ?

(4) L'islam n'est pas une religion, C'est un parti politique totalitaire. Ce genre d'organisation dans un Etat décent est sous le contrôle de la police.

(5) Ne nous trompons pas, Oubrou, sous couvert de discours républicain, prétendant déconnecter les musulmans des pays d'origine, pratique la politique basique des « Frères musulmans » :

a) unifier les musulmans en France pour peser contre les kouffars. Rien ne rend plus fou un Frère musulman que de voir un Marocain pester contre un Algérien (ou vice-versa) sur des bases nationales quand que le but premier est de combattre les kouffars.

b) dépasser les frontières nationales pour unifier les musulmans à l'échelle mondiale

(6) Là rien de nouveau sous le soleil musulman : le kouffar est coupable de tout.

(7) Superbe enfumage du Frère musulman Oubrou !

On reprend des termes de la tradition catholique (« théologie », « pastorale », « canonique »), totalement étrangers à l'islam, pour rassurer le lecteur kouffar français.

(8) Justement les étrangers, avant les années 70, n'avaient pas le droit de s'associer. Il faut revenir à ce type de

situation par la dissolution massive de toutes les associations d'étrangers.

(9) Il n'y a pas d'amour, Oubrou, mais que des preuves d'amour. Et rien de rien ne démontre ton assertion. Prédominance de la charia, interdiction de l'apostasie : déjà deux petites broutilles qui font que l'islam n'est ni républicain, ni français.

(10) Nous y voilà ! L'Etat, (NOUS) casquera massivement, avec une nouvelle loi de 1905, pour le « cultuel » musulman. Et sur le fond rien ne changera, puisque les pays musulmans poursuivront leur oeuvre de subversion via le « culturel ». Tant il est vrai qu'en Islam culturel = cultuel.

(11) Là c'est presque bon : simplement le mot « maghrébin » est de trop !

En conclusion, voir un musulman, ignorant totalement des principes de la laïcité donner son avis sur le sujet est révoltant.

On ne demande pas à un sourd de discuter de la meilleure chanson de Brassens ou à un aveugle de donner son avis sur Rembrandt.

Ni à un Nazi ou un Stalinien de discuter démocratie.